

comme nous avons beaucoup vendu, il a fallu aussi beaucoup acheter. Nos compagnies de navigation, de chemins de fer, les ouvriers des ports, les entrepreneurs de camionnage en ont bénéficié ; le commerce a revendu avec bénéfice et le gouvernement a trouvé dans une augmentation des recettes de douanes des ressources plus grandes qui lui ont permis, tout en dépensant davantage pour les besoins d'un pays en voie de rapide développement, d'avoir des surplus au lieu des déficits avérés des années 1894 à 1897.

A ce propos, disons que le gouvernement libéral, en établissant un nouveau tarif de douane, a diminué les droits sur un grand nombre d'articles et qu'il en a ajouté d'autres à la liste des marchandises entrant en franchise.

Il n'a donc pas augmenté les taxes, comme l'ont dit avec intention certains de ses adversaires qui jouent sur les mots pour créer une confusion dans les esprits.

Le revenu des douanes a augmenté, il est vrai, et s'il a augmenté ce n'est pas par suite d'une élévation des droits, comme nous venons de le voir, mais par le fait d'une augmentation dans la quantité des marchandises importées.

C'est-à-dire que l'abaissement du tarif a procuré à un plus grand nombre de consommateurs l'avantage de se procurer des objets ou marchandises que le pays ne produit pas ou qu'il ne produit pas en quantité suffisante pour répondre aux besoins.

Cette augmentation dans les importations indique de plus que le pouvoir d'achat de la masse du peuple a été plus grand et, par conséquent que sa position s'est améliorée.

En un mot, partout, dans toutes les classes : agricole, commerciale, industrielle, de transport, etc., loin d'avoir à regretter le régime sous lequel nous avons vécu les quatre dernières années, on ne peut que souhaiter et vouloir qu'il se renouvelle et sorte de nouveau le 7 novembre des urnes électorales.

Un changement de personnes n'améliorerait pas une situation prospère et ce serait trop risquer que d'en faire l'essai.

De retour d'Europe

Notre jeune architecte, M. Jos. Sawyer, nous revient après une absence de deux mois, d'un voyage fait en Europe dans l'intérêt de sa profession, ayant visité Paris, Londres, Rouen et autres villes de Province. Nous sommes persuadés que notre jeune ami saura mettre à profit les connaissances qu'il a acquises au cours de son voyage.



La récolte des olives en Italie : La récolte des olives, qui s'annonçait très abondante en Italie, est, à l'heure actuelle, presque complètement perdue à la suite des ravages faits par le ver "keïroun" qui, comme l'année dernière, a dévasté toutes les provinces méridionales italiennes, où la culture de l'olivier est la principale ressource agricole.

A la faveur d'une température chaude et humide qui persiste depuis un mois, le ver a attaqué les principaux points de production : Bari, Bitouto, Molfetta, Andria, Barletta, Bisceglie, etc.

Malgré les mesures prises par les autorités provinciales pour localiser le fléau, aujourd'hui toute la province des Pouilles est ravagée par l'insecte destructeur, ainsi que la région de Lecce et Calabres.

La mouche "keïroune" a simultanément attaqué la province de Port Maurice, la Sardaigne et la Sicile, qui ne donneront, cette année, que des huiles inférieures.

C'est un véritable désastre pour l'Italie, déjà si éprouvée.

La production du poivre au Cambodge : M. Adhémar Leclère, le résident de France à Kampôt, dont les travaux font autorité pour tout ce qui touche à la culture du poivre au Cambodge, a adressé récemment à la direction du commerce et de l'agriculture de l'Indo-Chine un rapport dont nous extrayons ce qui suit :

"Les quatre provinces productrices de poivre au Cambodge, qui comptaient 57 villages poivriers en 1899, en ont recensé 61 en 1900 ; les planteurs qui étaient 3,557 sont maintenant 4,779 ; les pieds producteurs et imposés qui étaient au nombre de 672,325 sont passés à 885,846 ; les jeunes pieds non imposés, qui étaient 1,101,235 — après avoir été diminués de 213,520 pieds, passés aux imposés et de 39,159 pieds morts ou malades, soit de 252,679 pieds — se retrouvent 1,330,060, par suite des plantations nouvellement créées ou des plantations anciennes augmentées.

"Dans cinq, six ou sept ans au maximum, la production du poivre aura doublé au Cambodge, c'est à dire atteindra, au minimum, 1,500,000 kilogrammes. Comme, d'autre

part, il faut prévoir l'extension de cette culture en Cochinchine, surtout dans l'Est (Baria), on peut admettre même en tenant compte de l'épuisement des poivrières de la région de Hatien, que la production de la Cochinchine (année moyenne) restera au moins égale à celle de 1898, soit un million de kilogrammes.

"A ce moment, la Cochinchine et le Cambodge seront à même de fournir, et au delà, consommation (nous ne disons pas l'importation) française, qui oscille autour de 2,500,000. Car le poivre est une denrée d'un ordre spécial, pour lequel le débouché n'est pas indéfini. Il faut tenir compte aussi de ce fait qu'il se cultive ailleurs qu'en Indo-Chine, qui n'occupe même que le quatrième rang parmi les pays exportateurs de poivre après la péninsule malaise, l'Inde et les Iles de la Sonde. Les prix qui continuent à se maintenir à Saïgon, à près du double de prix du marché libre de Singapour, baisseront forcément."

L'industrie chocolatière et la hausse des matières premières : La Chambre Syndicale des fabricants de chocolats en France a déjà dû s'occuper à plusieurs reprises de propositions de hausse générale présentées par ses membres. Jusqu'ici ces propositions n'ont pas été adoptées.

Cependant, dans une de ses dernières séances, la Chambre Syndicale a dû constater que la hausse des cacao, des beurres de cacao, des amandes, noisettes, étain, charbons, papiers et en général de toutes les matières premières employées par cette industrie, élèvent actuellement les prix de ses produits de la manière suivante :

- 1o les chocolats en tablettes de 2c par lb.
- 2o Les articles à la crème de 1c à 2c, suivant qualité.
- 3o Les articles au praliné de 2 à 4c par lb, suivant qualité.
- 4o Les cacao broyés sans sucre en pâte ou en poudre de 5c par lb.
- 5o Les cacao en feuilles de 2½c par lb.

Malgré cette constatation, elle a décidé de laisser à chaque fabricant la liberté d'établir ses nouveaux prix de vente pour lutter au mieux de ses intérêts avec cette situation difficile.

Le rachat des chemins de fer anglais par l'état : Après l'Allemagne et la Suisse : l'Angleterre. — On écrit de Londres qu'à la conférence annuelle des membres de l'association